



### 1. Identification

<b>Nom du produit</b>	PÂTE TEF
<b>Code du produit</b>	PATEF250ML12CS ; PATEF1LT6CS
<b>Autres moyens d'identification</b>	N.Dis.
<b>Usage recommandé et restriction d'utilisation</b>	Pâte à joint pour filet au P.T.F.E., basse température. Pas recommandé pour toute autre utilisation autre que celle sur l'étiquette ou dans la fiche technique du produit.
<b>Fabricant</b>	AEROCHEM Inc. 5977, autoroute Transcanadienne Pointe-Claire, QC H9R 1C1 Canada  Informations générales : 1-888-592-5837  <a href="http://www.aerochem.ca">www.aerochem.ca</a> <a href="mailto:info@aerochem.ca">info@aerochem.ca</a>
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>	INFOTRAC® : 1-800-535-5053 Appels internationaux à frais virés : 1-352-323-3500 24 heures/jour, 7 jours/semaine

### 2. Identification des dangers

<b>Résumé</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs ou les poussières. Ne pas ingérer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition cette FDS ou l'étiquette. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.
<b>SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012</b>	
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2)	
<b>ATTENTION</b> H319 : Provoque une sévère irritation des yeux P264 : Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.	

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Carbonate de calcium	471-34-1	10 - 30 %
Carbonate de calcium naturel	1317-65-3	10 - 30 %
Carbonate de magnésium	546-93-0	10 - 30 %

Talc	14807-96-6	7 - 13 %
Wollastonite	13983-17-0	7 - 13 %
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.1 - 1.5 %
Oxyde de zinc	1314-13-2	0.1 - 1.5 %
Polytétrafluoroéthylène	9002-84-0	0.1 - 1.5 %
<b>Note:</b> La plage de concentrations réelle des ingrédients est retenue en tant que secret industriel par le fabricant.		

#### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène par une personne qualifiée. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Voie cutanée</b>	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éviter de se toucher les yeux avec des parties de corps contaminées. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Voie oculaire</b>	IMMÉDIATEMENT! Rincer à grande eau. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Si la victime est consciente rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.
<b>Autre</b>	Aucune information supplémentaire.
<b>Symptômes</b>	Peut causer des rougeurs et une légère irritation de la peau et aux yeux.
<b>Note au médecin</b>	Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Poudres chimiques sèches, eau pulvérisée, mousse chimique, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Ne pas utiliser de jet d'eau à grand débit.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Ininflammable. Peut être combustible à haute température.
<b>Équipements de protection spéciaux</b>	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Empêcher les eaux de ruissellement issues de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
--	--

<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Empêcher l'entrée dans les égouts, les endroits fermés et le rejet dans l'environnement.
<b>Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage</b>	Bien aérer l'endroit. Retirer les sources d'ignition. Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite) ou essuyer ou racler et mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage en lavant à l'eau et au savon la surface contaminée.

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité</b>	Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs ou les poussières. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. Tenir éloigné des sources de chaleur et des flammes. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé et avant de manger, de boire ou de se servir d'articles de toilette. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
<b>Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles</b>	Conserver le contenant proprement étiqueté bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières comburantes et de toute substance incompatible (voir partie 10). Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et de la chaleur. Tenir à l'écart de la nourriture et de la boisson.
<b>Température de stockage</b>	15 à 45°C (59 à 113°F)

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

<b>Danger immédiat pour la vie ou la santé</b>	Talc : 1000 mg/m <sup>3</sup> . Dioxyde de titane : 5000 mg/m <sup>3</sup> . Oxyde de zinc : 500 mg/m <sup>3</sup> .			
Carbonate de calcium naturel	VECD	Poussière totale	20 mg/m <sup>3</sup>	BC
	VEMP (8h)	Poussière totale	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , BC, ON, RSST
Carbonate de magnésium	VEMP (8h)	Poussière totale	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , BC, ON, RSST
Carbonate de calcium	VECD	Poussière respirable	20 mg/m <sup>3</sup>	BC
	VEMP (8h)	Poussière totale	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , RSST
Talc	VEMP (8h)	Poussière respirable	2 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , BC, ON
		Poussière respirable	3 mg/m <sup>3</sup>	RSST (Pr)
Wollastonite	VEMP (8h)	Poussière respirable	3 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , BC, ON
		Poussière respirable	5 mg/m <sup>3</sup>	RSST
		Poussière totale	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , BC, ON, RSST
Dioxyde de titane	VEMP (8h)	Poussière totale	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , BC, ON, RSST
Oxyde de zinc	Plafond	Fraction inhalable	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , BC, ON
	VECD	Fumées	10 mg/m <sup>3</sup>	RSST
	VEMP (8h)	Poussière respirable	2 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , BC, ON
		Fumées	5 mg/m <sup>3</sup>	RSST
		Poussière totale	10 mg/m <sup>3</sup>	RSST
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, d'aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.			

## Mesures de protection individuelle

<b>Yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité. S'il y a risque de contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures.
<b>Mains</b>	Porter des gants de nitrile ou de néoprène. Les gants jetables de nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jeter les après usage unique. Avant utilisation, l'utilisateur devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.
<b>Peau</b>	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail conformément aux directives de votre employeur.
<b>Voies respiratoires</b>	Une protection respiratoire n'est pas requise en usage normal. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA.
<b>Pieds</b>	Aucune mesure ne sera nécessaire en usage normal.



Lunettes de sécurité Gants jetables de nitrile

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b>	Solide (Pâte)	<b>Inflammabilité</b>	Ininflammable
<b>Couleur</b>	Bleu	<b>Limite d'inflammabilité</b>	N.Dis.
<b>Odeur</b>	Légère odeur de pétrole	<b>Point d'éclair</b>	177°C (350.6°F)
<b>Seuil olfactif</b>	N.Dis.	<b>Température d'auto-inflammation</b>	N.Dis.
<b>pH</b>	N.Dis.	<b>Sensibilité aux charges électrostatiques</b>	N.Dis.
<b>Point de fusion</b>	N.Dis.	<b>Sensibilité aux chocs et/ou à la friction</b>	Non
<b>Point de congélation</b>	N.Dis.	<b>Densité de vapeur</b>	>1 (Air = 1)
<b>Point d'ébullition</b>	N.Dis.	<b>Densité relative</b>	1.6 kg/L (Eau = 1)
<b>Solubilité</b>	Légèrement soluble dans l'eau.	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	N.Dis.
<b>Taux d'évaporation</b>	< Acétate de butyle	<b>Température de décomposition</b>	N.Dis.
<b>Tension de vapeur</b>	<0.133kPa (1 mm Hg) @ 20°C (68°F)	<b>Viscosité</b>	140 cSt @ 40°C (104°F)
<b>% de volatilité</b>	N.Dis.	<b>Masse moléculaire</b>	S.O.

N.Dis.: Non disponible

S.O.: Sans Objet

N.Det.: Non déterminé

N.Ét.: Non établi

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
<b>Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)</b>	Une réaction dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter le contact avec les substances incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Les agents oxydants forts (comme le chlore, le fluor, l'acide nitrique, l'acide perchlorique, les peroxydes, les nitrates, les chlorates, les chromates, les permanganates et les perchlorates), les acides forts (comme l'acide chlorhydrique, l'acide sulfurique, l'acide phosphorique).
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

## 11. Données toxicologiques

<b>Mesures numériques de la toxicité</b>	<p>Carbonate de calcium</p> <p>Ingestion 6450 mg/kg Rat DL50</p> <p>Inhalation &gt;3 mg/l/4h Rat CL50</p> <p>Peau &gt;2000 mg/kg Rat DL50</p> <p>Carbonate de calcium naturel</p> <p>Ingestion 6450 mg/kg Rat DL50</p> <p>Carbonate de magnésium</p> <p>Ingestion &gt;2000 mg/kg Rat DL50</p> <p>&gt;2000 mg/kg Rat DL50</p> <p>Talc</p> <p>Ingestion &gt;5000 mg/kg Rat DL50</p> <p>Peau &gt;2000 mg/kg Lapin DL50</p> <p>Wollastonite</p> <p>Ingestion &gt;2000 mg/kg Rat DL50</p> <p>Peau &gt;5000 mg/kg Lapin DL50</p> <p>Dioxyde de titane</p> <p>Ingestion &gt;10000 mg/kg Rat DL50</p> <p>Inhalation &gt;6.82 mg/l/4h Rat CL50</p> <p>Peau &gt;10000 mg/kg Lapin DL50</p> <p>Oxyde de zinc</p> <p>Ingestion 7950 mg/kg Souris DL50</p> <p>Inhalation 2.5 mg/l/4h Souris CL50</p> <p>Peau &gt;2000 mg/kg Lapin DL50</p> <p>Polytétrafluoroéthylène</p> <p>Ingestion &gt;5000 mg/kg Rat DL50</p>
<b>Voies d'exposition probables</b>	Peau, yeux, inhalation, ingestion.
<b>Effets retardés, immédiats et chroniques</b>	<p><b>Voie oculaire</b> Peut causer des démangeaisons, des rougeurs et une irritation des yeux.</p> <p><b>Voie cutanée</b> Peut causer des rougeurs et une légère irritation de la peau.</p> <p><b>Voie respiratoire</b> De manière générale, travailler proprement et suivre les mesures de précaution de base minimisera grandement les risques d'exposition nocive à ce produit dans des conditions normales d'utilisation. L'inhalation des vapeurs formées à de hautes températures peut causer une irritation des voies respiratoires.</p> <p><b>Voie orale</b> L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale et la diarrhée.</p> <p><b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b> Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas des sensibilisants cutané ou respiratoire.</p> <p><b>Classification CIRC / NTP</b></p> <p><b>Nom chimique CIRC NTP</b></p> <p>Dioxyde de titane 2B -</p> <p><small>CIRC : 1- Cancérogène; 2A- Probablement cancérogène; 2B- Peut-être cancérogène. NTP : K- Reconnu comme étant cancérogène; R- Raisonnablement soupçonné comme étant cancérogène.</small></p> <p><b>Cancérogénicité</b> Le dioxyde de titane, sous forme de poussière, peut provoquer le cancer par inhalation d'après des données sur les animaux. Même si le CIRC considère le dioxyde de titane comme étant potentiellement cancérogène pour l'être humain, la</p>

	<p>conclusion de son sommaire se lit comme suit : On pense que l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matières, comme c'est le cas pour la peinture et un mastic, n'entraîne pas d'exposition importante au dioxyde de titane.</p> <p><b>Mutagène</b> Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.</p> <p><b>Toxicité sur la reproduction</b> Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction.</p> <p><b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b> Aucun organe cible n'a été répertorié.</p> <p><b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b> Aucun organe cible n'a été répertorié.</p>
<b>Effets d'interaction</b>	Aucune information disponible.
<b>Autres informations</b>	Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) orale et cutanée du mélange ont été calculées comme étant supérieure à 2000 mg/kg. Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) par inhalation du mélange ont été calculées comme étant supérieure à 20 mg/L/4h pour les vapeurs et supérieure à 5 mg/L/4h pour les poussières et les brouillards. Ces valeurs ne sont pas classifiées selon le SIMDUT 2015 et par OSHA HCS 2012.

## 12. Données écologiques

<b>Toxicité écologique</b>	<p>Poisson - Pimephales Promelas CL50 &gt;500 mg/L; 96 h (CAS no 13463-67-7)</p> <p>Invertébré aquatique - Daphnia pulex CE50 &gt;100 mg/L; 48 h (CAS no 13463-67-7)</p> <p>Invertébré aquatique - Daphnia magna (Grande Daphnie) CE50 &gt;1000 mg/L; 48 h (CAS no 13463-67-7)</p>
<b>Persistence</b>	Contient un ou des ingrédients qui peuvent être persistants dans l'environnement aquatique.
<b>Dégradabilité</b>	L'expression biodégradabilité, comme tel, ne s'applique pas aux composés inorganiques. Le produit est un mélange dont les ingrédients ne sont pas facilement biodégradables (<60% en 28 jours).
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Les composés inorganiques persistent indéfiniment dans l'environnement ou s'intègrent aux systèmes biologiques.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Le produit est un mélange dont certains ingrédients ont une très grande mobilité dans le sol, alors que d'autres ingrédients ont une mobilité modérée à faible dans le sol.
<b>Autres effets nocifs</b>	Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.

## 13. Données sur l'élimination

<p><b>Contenant</b></p> 	<p>Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS jeter les résidus dans les égouts ou dans les cours d'eau. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.</p>
--	--



Talc	14807-96-6	X							
Wollastonite	13983-17-0	X							
Dioxyde de titane	13463-67-7	X							
Oxyde de zinc	1314-13-2	X							
Polytétrafluoroéthylène	9002-84-0	X							

- TSCA : Toxic Substance Control Act
- CERCLA : Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act list of hazardous substances
- EPCRA 313 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 313 Toxic Chemicals
- EPCRA 302/304 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 302/304 Extremely Hazardous Substances
- CAA 112(b) HON : Clean Air Act - Hazardous Organic National Emission Standard for Hazardous Air Pollutant
- CAA 112(b) HAP : Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants lists pollutants
- CAA 112(r) : Clean Air Act - Regulated Chemicals for Accidental Release Prevention
- CWA 311 : Clean Water Act - List of Hazardous Substances
- CWA Priority : Clean Water Act - Priority Pollutant list

### Proposition 65 de l'État de la Californie

Nom chimique	CAS	Cancer	Toxicité sur la reproduction et le développement
Dioxyde de titane	13463-67-7	X	

<b>Autres réglementations</b>	Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire de la Liste intérieure des substances (LIS) sauf ceux mentionnés ci-dessous lesquelles sont répertoriés dans la Liste extérieure des substances (LES) :
	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p><b>HMIS</b></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><b>NFPA</b></p> </div> </div>

## 16. Autres informations

<b>Date (AAAA-MM-JJ)</b>	AEROCHEM Inc. 2020-03-03
--------------------------	--------------------------

<b>Version</b>	04
----------------	----

<b>Autres informations</b>	<p><b>RÉFÉRENCES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, <a href="https://haz-map.com/">https://haz-map.com/</a></li> <li>- Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), <a href="http://www.reptox.csst.qc.ca">http://www.reptox.csst.qc.ca</a></li> </ul> <p><b>DATE DE LA PREMIÈRE VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :</b> 2017-09-20.</p> <p><b>CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 02 :</b> section 3.</p> <p><b>DATE DE LA DEUXIÈME VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :</b> 2018-07-18.</p> <p><b>CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 03 :</b> sections 2 et 3.</p> <p><b>DATE DE LA TROISIÈME VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :</b> 2019-07-31.</p> <p><b>CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 04 :</b> section 1.</p> <p>ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists          AIHA: American Industrial Hygiene Association          HMIS: Hazardous Materials Identification System          NFPA: National Fire Protection Association</p>
----------------------------	--

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)  
NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health  
NTP: National Toxicology Program  
RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)  
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé  
SGH: Système général harmonisé  
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail  
VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min)  
VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

Produit par



Une vision globale de la  
prévention!

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

